



# Rapport d'activité

# URPS CDLB

2020 – mars 2021

## Union des Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne

[www.urpscdlb.bzh](http://www.urpscdlb.bzh)—[contact@urpscdlb.bzh](mailto:contact@urpscdlb.bzh)—25 boulevard de la Liberté—35000 RENNES—02.30.83.71.79

### Missions des URPS

Les **URPS - unions régionales des professionnels de santé libéraux** - contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale en **participant aux actions** suivantes :

- 1/ **PRS - Projet régional de santé** : *préparation et mise en œuvre* ;
- 2/ **SROS - Schéma régional d'organisation des soins** : *analyse des besoins de santé et de l'offre de soins* ;
- 3/ Organisation de l'exercice professionnel : **PDS - Permanence des soins**, continuité des soins et nouveaux modes d'exercice ;
- 4/ Actions dans le domaine des soins, de la **prévention**, de la veille sanitaire, de la **gestion des crises sanitaires**, de la **promotion de la santé** et de l'éducation thérapeutique du patient **ETP** ;
- 5/ **CPOM** - Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les **MSP** - maisons de santé pluriprofessionnelles et les centres / réseaux / pôles de santé, ou Contrats d'amélioration de la qualité et de la coordination des soins : *mise en œuvre* ;
- 6/ **SI - Systèmes de communication et d'information** partagés : *déploiement et utilisation* ;
- 7/ **DPC - Développement professionnel continu** : *mise en œuvre*.

*Article R.4031-2 du Code de la santé publique*

<b>Distinguo des organismes</b>	<b>Ordre des CD</b> 	<b>Syndicats</b> 	<b>URPS CDLB</b> 
<b>Adhésion</b>	Obligatoire pour tous, via le CNOCD <i>(Conseil national de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes)</i>	Facultative, mais conseillée	Automatique et obligatoire pour les libéraux uniquement, via l'URSSAF <i>(Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales)</i>
<b>Missions</b>	Instance de régulation de la profession de Chirurgien-Dentiste assurant la défense de son honneur et de son indépendance. L'Ordre gère le registre professionnel, règle les litiges, sanctionne les manquements, propose une entraide.	Groupements défendant les intérêts de la profession au nom des praticiens qui sont leurs adhérents ou sympathisants. Ils participent aux négociations conventionnelles et à la gestion des litiges avec les Caisses de sécurité sociale et de l'Assurance Maladie.	Instance officielle non lucrative représentant et accompagnant l'ensemble des Chirurgiens-Dentistes libéraux en exercice de la région (les "mandants"), notamment pour les projets devant être développés avec des institutions sanitaires régionales.
<b>Echelons</b>	National (CNOCD), Régional (CROCD) et Départemental (CDOCD)	National, pour les négociations conventionnelles, Régional suite aux élections URPS voire Départemental, selon les syndicats	Régional, pour les élections URPS, avec une influence nationale (représentativité des syndicats). Local, pour les projets développés "sur le terrain" avec les CD demandeurs.

## Sommaire

<b>Intro : une année 2020 sans hésitation</b> .....	<b>Page 2</b>
<b>I. L'équipe de l'URPS CDLB</b> .....	<b>Page 3</b>
<b>II. Budget de fonctionnement - Nombre de réunions</b> .....	<b>Page 3</b>
<b>III. Récapitulatif des actions de l'URPS CDLB entre 2017 et 2021</b> .....	<b>Pages 4 à 5</b>
<b>IV. Communication vers les praticiens, les étudiants, les patients</b> .....	<b>Pages 6 à 7</b>
<b>V. Zoom sur des actions phare de l'URPS CDLB et de ses partenaires</b> .....	<b>Pages 8 à 16</b>
<b>Pour les chirurgiens-dentistes libéraux de Bretagne</b> .....	<b>Pages 8 à 11</b>
<b>Avec les chirurgiens-dentistes des autres régions de France</b> .....	<b>Page 12</b>
<b>Avec les autres professions de santé libérales de Bretagne</b> .....	<b>Pages 13 à 16</b>

## Intro : une année 2020 sans hésitation

Chères Consoeurs et chers Confrères,

**Votre URPS CDLB n'a pas hésité** quand il a fallu en urgence **concevoir de toute pièce une logistique permettant d'équiper nos consoeurs et nos confrères assurant la permanence des soins** lors de la période de fermeture de nos cabinets. Notre URPS réclamait depuis de longues années des **chirurgiens-dentistes régulateurs** pour faciliter les missions des dentistes d'astreinte et désengorger les lignes téléphoniques du SAMU ainsi que les urgences des hôpitaux, le dimanche et les jours fériés.

**Votre URPS CDLB n'a pas hésité** quand il a fallu **anticiper au mieux le retour des patients dans les cabinets**, à la sortie du confinement, dans les meilleures conditions possibles. Nous nous sommes mués en **logisticiens, gestionnaires de stocks, négociateurs, manutentionnaires**, pour commander et distribuer des équipements de protection individuelle (EPI) sur un maillage de **17 sites, afin d'équiper plus de 1320 confrères**. Alors même que l'URPS, association Loi 1901, n'a pas vocation ni intérêt à devenir un « vendeur d'EPI », chacun son métier !

**Votre URPS CDLB n'a pas hésité** à **répondre à la demande des praticiens** qui souhaitaient **continuer à exercer, à se former et, pour ceux concernés, à préparer leur cessation d'activité** : 2 réunions d'information en présentiel sur le départ à la retraite, avec l'Union des Chirurgiens-Dentistes Retraités (UCDR) et la Caisse de retraite (CARCDSF) ; 1 journée de formation sur le dépistage des cancers oraux et 2 soirées complémentaires en visioconférence sur le Référentiel Hygiène Asepsie et sur la Santé environnementale (PEPS) ont pu être organisées dans cette période sanitaire inconcevable.

Ces dernières semaines, des sujets importants continuent d'être déployés par les autorités sanitaires : Accès à la **vaccination de tous les membres des équipes dentaires** ; **Prolongation de l'expérimentation de régulation dentaire lancée par les praticiens eux-mêmes** ; Projets de **communautés de soignants (CPTS)** ; Lancement des **SAS** (Services d'accès aux soins). En cette période électorale durant laquelle l'équipe URPS en place est censée se contenter de gérer les affaires courantes, dans les faits, **l'activité de cette fin de mandat est intense**, avec de multiples réunions en visio ou en audio se chevauchant et très impactantes pour notre profession. Pour assumer cette charge de travail, **les 12 administrateurs de votre URPS CDLB n'ont pas hésité** à voter le **remplacement en urgence du 2<sup>ème</sup> chargé de missions**, démissionnaire début 2021.

En résumé : **Proactifs** et toujours sur la brèche durant la pandémie ; **Confraternels** et soudés ; **Priorité** au dentaire avant tout, mais une plus-value d'**agir en pluriprofessionnel**, car il y a **tant à faire, sans hésitation !**

Bonne lecture de nos actions de ces 15 derniers mois.

**Dr Dominique LE BRIZAUT,**  
Président de l'URPS CDLB  
Union des Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne



**12 élu.e.s volontaires** dans les  
4 départements et **4 salarié.e.s** sur 2 sites pour les  
**1946 praticiens libéraux bretons.**



<b>Président :</b> <b>Dr Dominique LE BRIZAULT</b> (35)	<b>Trésorier :</b> <b>Dr Pierre AUFFRET</b> (29)	<b>Secrétaire :</b> <b>Dr Janig BRUCHIER GALERNEAU</b> (22)
<b>Vice-président :</b> <b>Dr Daniel HUGUES</b> (22)	<b>Trésorier adjoint :</b> <b>Dr Xavier DELTOMBE</b> (35)	<b>Secrétaire adjoint :</b> <b>Dr Adrien LE VERGE</b> (22)
<b>Président de la Commission de contrôle :</b> <b>Dr Frédéric LE ROUX</b> (56)	<b>Membre de la Commission de contrôle :</b> <b>Dr Romain MARCAUD</b> (29)	<b>Membre de la Commission de contrôle :</b> <b>Dr Jean-François AMBARD</b> (22)
<b>Élu :</b> <b>Dr Jacques RUBIN</b> (35)	<b>Élu :</b> <b>Dr Daniel OTTMANN</b> (56)	<b>Élu :</b> <b>Dr Jildaz LE COURANT</b> (35) (depuis juillet 2020)
<b>Salariées :</b> Secrétaire-comptable (temps partiel, à Brest) : <b>Mme Fabienne HALLEGOT</b> Secrétaire administrative (temps plein, à Rennes) : <b>Mme Anne-Laure TOUBON</b> Chargée de missions (temps plein, à Rennes) : <b>Mme Carline AULNETTE</b> Une 2 <sup>ème</sup> <b>Chargée de missions</b> remplacera à partir de mai 2021 le salarié démissionnaire parti début 2021.		

À compter de juillet 2020, le Dr Jildaz LE COURANT, d'Ille-et-Vilaine, a été missionné pour remplacer le Dr Philippe SACQUET, du Morbihan, suite à son départ à la retraite. Sa prise de poste officielle s'est déroulée durant l'Assemblée Générale du 5 novembre 2020.

Nous en profitons pour remercier pour leurs **bons et loyaux services tous les anciens administrateurs de l'URPS CDLB** ayant quitté leur siège ces dernières années : **Dr Jacqueline LE BOURVELLEC, Dr Gilles GOURGA et Dr Philippe SACQUET**. Ainsi que le 2<sup>ème</sup> chargé de missions, M. Hadrien LÉVÉNÈS, parti début 2021 et qui sera remplacé par Mme Marine ROSSIGNOL à compter de mai 2021.

## II. Budget de fonctionnement - Nombre de réunions

**333 400,35 €** versés en 2020 à l'URPS CDLB par l'ACOSS - Agence centrale des organismes de sécurité sociale (caisse nationale des URSSAF).

- ⇒ **Maintien sans augmentation de l'indemnité mensuelle du Président** et de la valeur de 12 C pour chaque demi-journée de réunion des élus présents, en guise d'indemnités de perte d'exploitation (IFF), comme le prévoit la loi ;
- ⇒ Validation des comptes de 2020 et de toute la mandature par la Commission de contrôle interne de l'URPS CDLB ;  
**Certification et validation des comptes de 2020 et de toute la mandature par le Commissaire aux comptes.**

**110 réunions indemnisées** pour les **élus** en 2020, dont **74 pour le président**, Dr Dominique LE BRIZAULT.

**300 réunions / conférences / évènements** suivis ou organisés par les **salariés**, dont **172 pour Mme Carline AULNETTE** et 96 pour M. Hadrien LÉVÉNÈS.

**2 Assemblées générales (AG)** annuelles rassemblant les 12 élu.e.s et les 4 salarié.e.s.

- ⇒ **L'équipe de l'URPS CDLB est motivée et assidue pour représenter la profession dentaire libérale**, notamment dans des instances comme le **CR ONDPS** (Comité régional de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé), les **CODAMUPS-TS** (Comités départementaux de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires), etc.

### III. Récapitulatif des actions de l'URPS CDLB entre 2017 et 2021

Actions votées en AG pour 2019, 2020 et début 2021	Accomplies ou en cours	Non réalisées ou en attente
Participation de l'URPS CDLB : ⇒ à l'administration de l' <b>IIRSO - Institut Inter-Régions de la Santé Orale</b> ⇒ au comité de pilotage du <b>PRSE</b> Programme régional Santé environnement ⇒ et à la <b>Commission Antibiotologie</b> de Bretagne	Depuis 2016 Depuis 2017 Depuis 2019	
Participation très active à la <b>Commission inter-URPS « Santé des soignants »</b> ⇒ Organisation <b>1<sup>ère</sup> Rencontre</b> sur la santé des soignants en Bretagne ⇒ Introduction par notre URPS CDLB, Dr Dominique LE BRIZAULT ⇒ Actualisation du <b>Livret Prévoyance</b> en une version pluriprof.	Depuis 2018 12/03/2021 <i>Retardé d'un an du fait de la covid-19</i> En cours	
Participation et promotion du projet <b>GECOVAX d'encouragement à la vaccination</b> contre la grippe et, récemment, contre la covid-19	Depuis 2019	
3 sessions de <b>formations sur le dépistage des cancers oraux</b> (en présentiel et en visioconférence) - Dr Didier GAUZERAN	10/2019 11/2019 09/2020	
2 réunions sur la cessation d'activité « <b>Préparer son Départ à la retraite</b> » (en présentiel, avec Dr Jean-Marie MASSY de l'UCDR nationale et Dr Vincent LEFEBVRE de la CARCDSF) 	12/03/2020 15/10/2020	
Finalisation du projet <b>Santé environnementale en cabinet dentaire « PEPS »</b> (Prévention Environnement Patients Soignants) <b>Soirée de retours d'expérience</b> et valorisation du projet en visioconférence - Dr Alice BARAS	Depuis 2019 09/02/2021 <i>Retardé par la covid-19</i>	
<b>Soirée d'échanges et formation</b> en visioconférence sur le <b>Référentiel Hygiène Asepsie en cabinet en période covid-19</b> - Dr Serge DESCHAUX	28/01/2021	
<b>Achats d'EPI</b> : 2 distributions à plus de <b>1320 praticiens</b> sur un maillage de <b>17 sites</b> : 52 000 masques et 4100 surblouses lavables	05-06/2020 01/2021	
Nouveaux Onglets « <b>Petites annonces</b> » et « <b>Espace presse</b> » sur notre site web, création d'une page LinkedIn	10/2020 02/2021	
Expérimentation de <b>Télé médecine buccodentaire dans l'EHPAD</b> de l'Île de Bréhat avec le réseau <b>SDS Bretagne</b> (Soins Dentaires Spécifiques)		Depuis 2019 <i>En pause du fait de la covid-19</i>
Accompagnement et suivi en binôme de « <b>facilitateurs</b> » <b>GECO Lib'</b> : ⇒ des <b>ESP*, MSP* et CPTS* en création</b> ⇒ et des projets pluriprofessionnels comme le Pied diabétique	Depuis 2016 2018-2020	



Formation sur le dépistage des cancers oraux

**Pathologies des muqueuses orales : ne passons pas à côté de l'essentiel !**

Intervenant : Dr Didier GAUZERAN  
Spécialiste de l'ORL - Chef de service de l'ORL - Hôpital de la Cavale Blanche - Université de Paris Saclay (Paris Lodron) - Ancien titulaire de la Chaire Française de Chirurgie Orale et du Laboratoire de Chirurgie Orale - Institut National du Cancer

Joué 24 septembre 2020

en VISIOCONFÉRENCE

de 9h15 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Places à confirmer avec les participants

Formation prise en charge par l'URPS CDLB

Programme de formation :

- ✓ Démarche diagnostique en dermatologie orale
- ✓ Examens complémentaires : la biopsie
- ✓ Épidémiologie et facteurs de risque
- ✓ Histoire naturelle du cancer
- ✓ Lésions à risque potentiel de transformation maligne
- ✓ Lésions précancéreuses
- ✓ Le carcinome épidermoïde





**AG URPS CDLB du 18 mars 2021 :**  
Tous les élus présents dans la salle de réunion sont vaccinés contre la covid-19.

Actions votées en AG pour 2017 et 2018	Accomplies ou en cours	Non réalisées ou en attente
<p><b>Création du site web, du nouveau logo</b>, de la page Facebook</p> <p>Adhésions aux associations <b>IIRSO, GECO Lib', GCS e-Santé Bretagne et SPS</b> (soins aux professionnels de la santé)</p> <p>Intégration au CA du <b>Réseau SDS Bretagne</b></p> 	<p>2016-2017 -&gt; 2021</p>	
<p>Plusieurs soirées de Promotion de la messagerie sécurisée gratuite homologuée, en 2017. Formulaire sur : <a href="https://www.esante-bretagne.fr/services/activer-un-service/">https://www.esante-bretagne.fr/services/activer-un-service/</a></p> <p>Souhait d'utilisation d'une <b>plateforme Inzee.care</b> personnalisée pour les CD (dès 2018)</p> <p>Contacts récents avec le GCS e-Santé pour la <b>promotion des outils à disposition</b></p>	<p>Depuis 2017</p> <p>Mis en pause, en l'attente de l'arrivée de la 2<sup>ème</sup> chargée de missions</p> <p>Début 2021</p>	
<p>Remises des <b>Prix de Thèse URPS CDLB 2018 et 2020</b> :</p> <p>⇒ 2 Lauréats pour Brest</p> <p>⇒ 2 Lauréats pour Rennes à chaque session</p> 	<p>06/2018</p> <p>Report de celle de 12/2020</p>	
<p>Souhait de <b>promotion des Plateaux techniques hospitaliers accessibles aux praticiens libéraux</b>. Projet présenté au Directeur Général et au Directeur de l'Offre de soins ambulatoire de l'ARS Bretagne</p>	<p>Retardé par la covid-19 + mis en pause en l'attente de l'arrivée de la 2<sup>ème</sup> chargée de missions</p>	
<p>Participation et suivi de l'évolution du <b>projet finistérien « BPCO » de dépistage de la bronchopneumopathie chronique obstructive par 5 professions de santé libérales différentes</b>, par 2 élus CD locaux et 1 chargé de missions</p>		<p>En attente du Ministère suite au travail du consultant choisi par l'ARS</p>
<p>Organisation d'évènements :</p> <p>⇒ <b>1<sup>ère</sup> Journée Dentaire Confraternelle d'Ille-et-Vilaine</b> : 80 présents</p> <p>⇒ 2 soirées de <b>restitution des enquêtes IIRSO</b> : 25 CD</p>	<p>02/2018</p> <p>01/2019 et 02/2019</p>	
<p>Déploiement du <b>projet PROdont</b> de plateforme de recommandations médicales, créée pour la thèse de 2 jeunes diplômés bretons</p>		<p>Arrêté par les créateurs</p>



**URPS CDLB** Réunion d'information sur la cessation d'activité : Préparer son départ à la retraite

**UCR** **CarCDSF**

**Jeu 15 octobre 2020 de 14h00 à 18h00**  
Au **Golf Cap Malo de MELESSE** (35)  
Avenue du Phare du Grand Jardin - 35500 Melesse

Rencontre prise en charge par l'URPS CDLB pour les praticiens libéraux bretons -> 1 chèque de caution de 50 € obligatoire

Intervenants : **Dr Jean-Marie MASSY** Président national de l'UCDR  
**Dr Vincent LEFEBVRE** CD libéral à Guamp, Secrétaire général adjoint de la CARCDSF, Représentant élu Titulaire du collège 3 des Cotisants (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie)

**Programme**

- Les aspects administratifs, déontologiques, fiscaux, comptables, sociaux ;
- Les dispositifs à envisager qui en découlent ;
- Les solutions offertes par le Contrat-Emploi-Retraite et par la poursuite d'activité sans liquidation de retraite ;
- Un temps d'échange ;
- Les réponses à vos questions d'ordre général transmises à l'avance.

**PRÉVENTION DU PIED DIABÉTIQUE**  
Rappel des bonnes pratiques

**PATIENT DIABÉTIQUE « À RISQUE »**

Une attention particulière doit être accordée aux pieds d'un patient diabétique.

<b>Grade 2</b>	Altération de la sensibilité tactile	- Au redouté annuel - Redouté au patient
<b>Grade 1</b>	Neuropathie sensorielle	- Au redouté annuel - Observation quotidienne par le patient
<b>Grade 2</b>	Neuropathie sensorielle - Neuropathie - Affaiblissement de la sensibilité	- Au redouté annuel - Observation quotidienne par le patient - Inspection de la pédicure-podologie tous les 3 mois
<b>Grade 3</b>	Plaie superficielle à caractère infectieux	- Au redouté annuel - Observation quotidienne par le patient - Traitement de la pédicure-podologie tous les 3 mois

L'apparition d'une plaie doit être évitée par tout moyen préventif : surveillance, hygiène, soins, chaussage.

**BESOIN D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ?**

Consultez le consensus pluriprofessionnel rennais sur les lésions du pied diabétique : <https://bit.ly/2K13471>

**APPARITION D'UNE PLAIE DU PIED DIABÉTIQUE**

**PLAIE DU PIED « URGENCE MÉDICALE »**

**CONSULTEZ LE CONSENSUS RENNAIS SUR LES LÉSIONS DU PIED DIABÉTIQUE**

- Recours à une équipe pluriprofessionnelle coordonnée :
  - Analyse de la plaie et choix du protocole par la médecine générale
  - Prise en charge rapide par l'infirmerie, la pédicure-podologie, le podiatre, le pharmacien
- En l'absence d'amélioration au bout de 5 jours : l'appel à l'Expertise Plaie du CHU de Rennes : CDAP, Service de chirurgie vasculaire
- En l'absence de bonne cicatrisation : quelconque une éventuelle source de complexité : défaut de décharge, infection, infection psychosociale.

**Vous êtes en difficulté face à une situation complexe ?**

Recherche médicale : **APPUI SANTÉ**  
Coordination de parcours : **APPUI SANTÉ**

Contactez le Centre de diabéto-podologie (CDAP) du CHU de Rennes au 02 99 26 71 42  
Contactez la plateforme Apui Santé Pays de Rennes au 02 23 35 49 81

Un travail réalisé en collaboration avec **URPS GECO LE'**



Vers les étudiants et les jeunes diplômés

Participation aux Tables rondes et évènements des UFR de Brest et Rennes

⇒ 103<sup>ème</sup> Congrès de l'UNECD à Rennes en janvier 2020



**Pourquoi des URPS ?**

- Loi HPST 2009 → Représenter tous les Praticiens Libéraux conventionnés face aux Institutions sanitaires
- Rôles
  - Local : Organisation de l'offre de soins - Politique régionale de santé → projets de Santé publique
  - National : représentants régionaux des PSL élus URPS contribuent à définir le paysage syndical national
- Association gérée par des CD actifs bénévoles (5 ans) suite à une élection URPS :
  - Votants : tous les PS libéraux en activité de la région ;
  - Candidats à l'élection : inscrits sur des listes présentées par les syndicats "représentatifs" ;
  - Budget : contribution obligatoire UTSSAF des Libéraux + CURPS + 0,30 % revenu d'activité non salariale

Par exemple en Bretagne : 12 élus bretons pour les 1900 Chirurgiens-dentistes libéraux pour la mandature 2016-2020 protégée jusqu'en mai 2021.

★ Prochaine élection URPS par voie électronique en avril 2021 : Votre vote comptera !



Prix de Thèse URPS CDLB 2020

Cérémonie de remise des Prix de Thèse URPS CDLB 2020 reportée à de jours meilleurs.



Les 4 Lauréats 2020 seront conviés et la 1<sup>ère</sup> Lauréate à Rennes, le Dr Sophie BEAUDOUIN, nous a déjà assuré de sa présence.

⇒ Un extrait de son mot de remerciement : « Cette reconnaissance par mes pairs de ce travail de thèse me conforte dans l'intérêt que ce sujet peut avoir pour les praticiens et patients. »



Vers les patients

**Je suis confiné.e en Bretagne, je pense avoir un problème dentaire urgent : que faire ?**

2 situations - 4 lieux	Dans les Côtes d'Armor (22)	Dans le Finistère (29)	En Ile de France
<b>SITUATION A : J'ai un dentiste.</b>	Je n'appelle pas le 15 et je ne me rends pas aux urgences classiques (ou dentaires) d'un hôpital, ni en pharmacie de mon choix. C'est la régulation de première ligne.		
<b>Étape 1 :</b> J'appelle mon chirurgien-dentiste habituel.	Mon dentiste habituel me donne des conseils par téléphone durant sa permanence téléphonique quand il est disponible.		
<b>Étape 2 :</b> Mon praticien habituel ne répond pas.	Si mon praticien ne répond pas, je lui laisse un mail ou un message sur son répondeur et je lui donne mon numéro de téléphone. S'il ne répond pas au bout d'un certain temps : je peux appeler la ligne nationale de régulation dentaire.		
<b>ATTENTION / SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES</b> →	La régulation des urgences est assurée 7 jours / 7 : du lundi au vendredi, directement par le service de régulation du Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes du 22 (CCO CD 22) ; - le weekend, en passant par le SAMU-Centre 15, je suis invité à laisser mes coordonnées qui seront transmises au service de régulation du 22, qui me rappelle.		
<b>Étape 3 :</b> Mon praticien habituel estime qu'un acte technique dentaire urgent est nécessaire.	Mon dentiste appelle le service de régulation dentaire mis en place par le CDO CD (Conseil départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes) pour transmission des informations utiles à mon éventuelle prise en charge urgente (mes nom et numéro de téléphone, antécédents médicaux, son pré-diagnostic).		
<b>Étape 4 :</b> La régulation prend connaissance de la situation.	Un chirurgien-dentiste « régulateur » du CDO CD me rappelle et m'oriente vers l'un des lieux suivants :		
<b>ATTENTION / SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES</b> →	Dans le 22 et le 29, ce n'est pas moi, patient, qui appelle moi-même le CDO CD par un moyen dentaire urgent. <b>SAUF urgence vitale, je ne dois pas appeler le 15</b> (sauf le weekend, dans le 22 uniquement) ni surcharger les « urgences classiques » des hôpitaux. Les victimes d'AVC ou de crise cardiaque me remercieront. Certaines personnes étant asymptomatiques du coronavirus, je respecte toi distance hygiéno-colle ou à l'eau et au savon en arrivant dans le cabinet, distance hydroalcoolique ou à l'eau et au savon en partant dans le cabinet, des masques, des gants, masque FFP2, etc.). Afin de suivre les procédures rigoureuses de protection des patients, etc.), peu de patients peuvent être vus dans une journée. <b>Je suis tous les conseils bucco-dentaires donnés et l'éventuel traitement</b> Si je ne suis pas suivi par un « chirurgien-dentiste traitant », le dentiste (Conseil départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes) peut, seulement dans un second temps, s'ils ne le font pas, me proposer de me rendre dans un lieu de confinement. Puis, seulement dans un second temps, s'ils ne le font pas, me proposer de me rendre dans un lieu de confinement. Puis, seulement dans un second temps, s'ils ne le font pas, me proposer de me rendre dans un lieu de confinement.		
<b>ATTENTION :</b> Je n'ai pas de « dentiste habituel ».	Je réfléchis à l'importance pour ma santé bucco-dentaire d'avoir un...		

**Communiqué**

Rennes, le lundi 6 avril 2020

**Covid-19 : cabinets dentaires fermés mais dentistes mobilisés ! Urgences dentaires : mode d'emploi**

Depuis début 2020, le monde entier fait face à une nouvelle entité virale, le coronavirus responsable du Covid-19, qui se propage notamment par les aérosols (gouttelettes de salive ou de sang) et qui échappe partiellement aux habituelles mesures de sécurité sanitaire.

Il y a un mois, le 6 mars 2020, l'Union Régionale des Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne (URPS CDLB) prévenait les praticiens bretons qu'ils devaient prendre toutes les dispositions possibles pour protéger leurs patients, leurs personnels et eux-mêmes du coronavirus : tenues de protection complémentaires, baisse du nombre de patients reçus et gestes techniques réduits au minimum.

Les chirurgiens-dentistes bretons, profession médicale de premiers recours à part entière, n'ont pas attendu les autorités pour contenir la propagation de ce virus, tout en maintenant leurs missions de santé publique.

Au moment du confinement, les chirurgiens-dentistes ont été sommés de fermer leurs cabinets par le Conseil National de l'Ordre (CNO), dès le 16 mars. Tous ont été invités à rester en contact avec leurs patients, en assurant une permanence téléphonique quotidienne. Ils peuvent donc, lors d'une téléconsultation, vous prodiguer des conseils médicaux bucco-dentaires et envoyer par mail une ordonnance d'antibiotiques et/ou d'antalgiques (antidouleur), si nécessaire. En dehors de cette

## V. Zoom sur des actions phare de l'URPS CDLB et de ses partenaires

### Pour les chirurgiens-dentistes libéraux de Bretagne

#### Permanence des soins dentaires, système de soins bucco-dentaires

L'URPS CDLB participe activement à l'évolution du système de santé.

##### ⇒ **Permanence des soins dentaires : expérimentation réussie suite au premier confinement**

L'URPS réclamait depuis de longues années que des **chirurgiens-dentistes « régulateurs »** puissent exercer aux côtés des médecins régulateurs, les dimanches et jours fériés dans les Centres 15. Afin de fluidifier les astreintes et de mieux orienter les nombreux usagers appelant le SAMU-Centre 15 en pensant, souvent à tort, avoir besoin de soins dentaires urgents.

Cette **expérimentation régionale a finalement débuté durant le 1<sup>er</sup> confinement grâce aux 4 CDO**, lors de la fermeture physique de vos cabinets dentaires. Faisant l'unanimité auprès des patients, praticiens d'astreinte et régulateurs, médecins et autorités, cet « essai » se prolonge en 2021 et un montage de dossier est en cours, afin de rendre l'activité de praticien régulateur pérenne.

##### ⇒ **Plateaux techniques hospitaliers accessibles aux libéraux : promotion de ce besoin**

L'URPS suggère depuis 10 ans que des plateaux techniques hospitaliers soient rendus accessibles aux chirurgiens-dentistes libéraux, sur des créneaux convenus, afin que vous **preniez en charge vos patients ayant des besoins spécifiques et des handicaps**. Cela existe dans plusieurs départements français.

Des plateaux techniques **accessibles à plusieurs professions libérales** (gynécologues, ophtalmologues, dermatologues, psychiatres, orthophonistes, ...) et non uniquement à des praticiens de l'art dentaire, permettraient de mutualiser les coûts et de convaincre les autorités sanitaires de se lancer dans une expérimentation aussi prometteuse que celle des CD régulateurs...

##### ⇒ **Chirurgien-dentiste « traitant », prévention et éducation des patients (ETP) : où en est-on ?**

De façon nette, durant le 1<sup>er</sup> confinement, a ressurgi la réalité de la **négligence d'une partie de la population face à la prise en main de son hygiène bucco-dentaire (HBD)** et de ses soins. Selon nos études IIRSO de 2017, donc d'avant la pandémie, au moins **30 % de la population n'aurait pas « son » dentiste de famille**, un chirurgien-dentiste référent, « traitant », à l'instar du médecin traitant. Et les RDV en urgence ne sont pas faciles à insérer dans nos plannings déjà chargés, en cas de pratique du nomadisme dentaire.

De plus, certains patients ont tendance à **consulter un peu tard**, quand ils ont mal, plutôt que de manière régulière et préventive, tous les 6 ou 12 mois.

**L'URPS CDLB entend promouvoir le dentiste traitant, la prévention**, l'éducation thérapeutique du patient (ETP) et **l'éducation à l'hygiène bucco-dentaire, à la nutrition** et à la diététique de base et préventive. Avec les confinements qui favorisent les mauvaises habitudes alimentaires et nutritionnelles, **prévention et éducation sont indispensables, dès le plus jeune âge**.

##### ⇒ **Centres dentaires « low cost », souffrances « high level » : sûrement pas !**

Notre URPS CDLB déplore depuis plusieurs années la **prolifération anarchique de centres dentaires dits low cost** au détriment des patients et des libéraux dans des **zones absolument pas sous-dotées**, et l'a dit clairement, à plusieurs reprises, aux autorités sanitaires régionales.

**Souffrance et arnaque morale et financière des patients ; souffrance au travail et burn out des praticiens ; détournement des buts « non lucratifs » de ces centres...** La liste est longue et **la profession dentaire dans son ensemble est montrée du doigt quand eux déraillent**.

## Pour les chirurgiens-dentistes libéraux de Bretagne

### La Covid-19 et les chirurgiens-dentistes de Bretagne

#### ⇒ Communications urgentes - À l'écoute des praticiens et de la profession

Dès le 27 janvier 2020, **notre URPS vous a relayé sans délai** les informations transmises par le Ministère au sujet du « nouveau coronavirus ». Nous avons pris très au sérieux votre sécurité dès le départ, sachant de façon certaine **que notre activité dentaire est une source de contamination inter-individus extrêmement importante**, par le contact et surtout par la nébulisation de la salive et du sang durant nos gestes techniques. Nous avons donc référencé sans relâche les informations officielles provenant de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes, des Sociétés savantes en hygiène hospitalière et des experts de tous pays. Nous avons publié quantités de **tableaux de synthèse, récapitulatifs, pour faciliter votre exercice**, dans la jungle des articles de presse et scientifiques qui paraissaient chaque jour.

Selon notre questionnaire associé au formulaire d'achat d'EPI, durant les 6 premières semaines du 1<sup>er</sup> confinement, les **praticiens auraient été en contact avec 90-95 patients en moyenne** chacun, auraient transmis 24 ordonnances en moyenne et auraient orienté près de 8 patients vers la régulation ordinale en moyenne (sur 1050 répondants).

Au moins **80 praticiens bretons se sont considérés comme ayant été atteints de covid-19** (sur 1124 répondants).

L'URPS s'est proposée dès le départ pour **soutenir le service d'urgence du centre de soins dentaires hospitalo-universitaire**.

#### ⇒ Défense agressive de la profession et de ses équipes dentaires face aux oublis des textes officiels ou aux minimisations des risques encourus et quand la commande de masques, le dépistage et la vaccination lui étaient « empêchés »

Nous avons dès le premier jour scandé le **besoin indispensable des praticiens de l'art dentaire d'être dotés de masques FFP2** et non chirurgicaux, **vent debout contre les non-sachants et non-scientifiques qui prétendaient le contraire**.

Combien de communiqués de presse et de courriers aux autorités sanitaires ? Nous ne comptons plus...

Participation à **l'ensemble des 20 audioconférences bimensuelles de l'ARS** avec les professionnels libéraux sur **la situation sanitaire**.



#### ⇒ Commande d'EPI pour les praticiens de garde puis pour l'ensemble des CD

- ✓ **57 000 €** d'achats pour redistribution aux CD de garde, dont 1/3 du total en **pastilles désinfectantes** et près 2/3 en surblouses jetables, combinaisons et visières de protection, afin d'équiper nos consœurs et confrères assurant la permanence des soins.
- ✓ **160 000 €** de fourniture aux praticiens de matériels à prix coûtant : **1326** praticiens ont acheté **52 000 masques** équivalent FFP2 et **près de 4100 surblouses lavables** (15 € TTC pièce) lors de 2 périodes de distribution : **mai-juin 2020 et janvier 2021**. Alors même que l'URPS se serait passée de devenir un distributeur et revendeur d'EPI.
- ✓ Demande pressante que les **praticiens dentaires puissent bénéficier de tests de dépistage**, dès la réouverture des cabinets, et que les commandes d'EPI chez leurs fournisseurs dentaires habituels puissent être honorées (non-réquisition des EPI).
- ✓ Dès le lundi 4 janvier 2021, **communication intense sur la vaccination contre la covid-19** des **chirurgiens-dentistes et de leurs assistantes**.

# V. Zoom sur des actions phare de l'URPS CDLB et de ses partenaires

## Pour les chirurgiens-dentistes libéraux de Bretagne

### ATB : Formation des CD sur les antibiotiques

⇒ La **Commission Antibiotologie de Bretagne** a formulé dès l'arrivée de l'URPS CDLB au sein de son instance, en 2019, le souhait de proposer aux **praticiens bretons une formation sur les antibiotiques en soins dentaires** et l'antibiorésistance.

Notre URPS a donc échangé avec les 2 **médecins infectiologues** de l'instance, Dr Marion BALDEYROU du CHU de Rennes et Dr Pierre GAZEAU du CHU de Brest.

Mis en pause du fait de la pandémie, le projet est relancé en février 2021.

⇒ Pour cette **future formation ATB ciblée pour les CD**, pas forcément en inter-pro, les élus URPS CDLB membres de la Commission Antibiotologie préféreraient une **session courte** (maximum 1 journée), faisant intervenir un **expert de la région**.

### PEPS et PRSE 3 : Santé environnementale au cabinet dentaire

**Projet PEPS** « Prévention Environnement Patients Soignants » lancé et financé par l'URPS CDLB début 2019.

Parce que notre **environnement**, c'est notre **santé**.  
Votre **chirurgien-dentiste** et son **équipe** s'engagent pour la **santé de tous** et des générations futures et participent à une démarche

⇒ Enquête en ligne du printemps 2019 : **58 répondants** en Bretagne.

⇒ **Expérimentation pionnière en France**, validée par le Conseil d'administration de l'URPS.

⇒ **Accompagnement individualisé par une CD-consultante**,

Dr Alice BARAS, de CD volontaires bretons, souhaitant **faire évoluer leurs pratiques** afin de prendre en compte le **développement durable**, **l'écoresponsabilité au cabinet**.

⇒ Chaque équipe a choisi **ses objectifs à atteindre** après un audit de la consultante dans le cabinet parmi : *Qualité de l'air intérieur, Eau, Déchets, Achats responsables, Économies d'énergie, QVT (Qualité de vie au travail).*

⇒ Une **soirée-débat de restitution du projet PEPS** et de l'accompagnement de 3 praticiens volontaires a été organisée par l'URPS CDLB le mardi 9 février 2021, avec 24 participants.

⇒ Un article de synthèse est paru dans **L'Information Dentaire** du 3 mars 2021.

⇒ Le projet PEPS montre que la place - active - de **l'URPS CDLB au sein du comité de pilotage du PRSE 3 - Programme régional Santé environnement n°3** - est légitime.

⇒ L'URPS CDLB vient de **candidater aux Trophées bretons du Développement durable 2021** en présentant le projet PEPS : Affaire à suivre...

**D'ÉCORESPONSABILITÉ et PROMOTION DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE au CABINET DENTAIRE**

Nos objectifs:

- Réduire le gaspillage de l'eau grâce à la mise en place d'écopestes
- Réduire le gaspillage de l'énergie
- Veiller à la composition chimique des produits de nettoyage ...



« La qualité des soins (...) ne doit pas être atteinte aux dépens de l'environnement. Au contraire, elle doit pouvoir être conciliée avec l'exigence de sécurité et le principe d'écoresponsabilité. »  
Ministre de la Santé, 2009.

Intégrer les considérations environnementales au sein de la gestion du cabinet  
Rôle et valeur du professionnel de santé : ambassadeur de la démarche & acteur de santé publique  
→ **Stratégie gagnant-gagnant!**

**Écologie**

- ↳ émissions de Gaz à effet de Serre
- ↳ Sobriété chimique (pollution air, eau, sol)
- ↳ Sobriété énergétique
- ↳ Sobriété mobilité
- ↳ Prévention des nuisances & écopestes

**Santé du praticien & de son équipe des patients des générations futures de l'environnement**

- ↳ Achats responsables / réflexion « Moins mais mieux »
- ↳ Mobilité douce ou collective
- ↳ risques & maladies proff
- ↳ Impact & durabilité de

**Economie**

**Lumière sur le projet PEPS « Prévention Environnement Patients Soignants »**

Cartine AILNETTE  
Alice BARAS

## Pour les chirurgiens-dentistes libéraux de Bretagne

### Evènements, Formations, Soirées-débats

L'URPS CDLB s'est adaptée aux préférences des intervenants :

- ⇒ Organisation de 2 sessions en **présentiel** sur la **préparation de la cessation d'activité** « Préparer son départ à la retraite », le 12 mars 2020 à l'Océanopolis de Brest (30 participants) et le 15 octobre 2020 au Golf de Melesse, près de Rennes (51 participants).  
Elles se sont déroulées dans le strict respect des règles sanitaires, avec le **Dr Jean-Marie MASSY de l'UCDR** - Union des Chirurgiens-Dentistes Retraités et le **Dr Vincent LEFEBVRE de la CARCDSF**.
- ⇒ Pour la **toute première visioconférence URPS**, poursuite des sessions de formation du **Dr Didier GAUZERAN**, expert à l'Institut national du cancer INCa. Sur le **dépistage des cancers oraux**, entièrement prise en charge pour les inscrits, elle a réuni 18 participants assidus « connectés » le jeudi 24 septembre 2020, Dans la lignée des 2 sessions en présentiel de l'automne 2019 (76 participants).
- ⇒ Lancement des **2 premières soirées-débat en ligne à la rencontre d'experts**, début 2021 :
  - ✓ Avec le **Dr Serge DESCHAUX**, sur le **Référentiel Hygiène en période Covid-19**, le jeudi 28 janvier 2021 : « **Dé-Covidons nos cabinets dentaires en toute sécurité...** » : 35 connectés et de nombreux échanges ;
  - ✓ Avec le **Dr Alice BARAS**, sur le projet Santé environnementale en cabinet dentaire - **PEPS** (Prévention Environnement Patients Soignants), le mardi 9 février 2021 : « **Insufflons du PEPS\* dans nos cabinets dentaires !** » : **3 praticiennes du projet ont partagé leur expérience** aux 24 connectés (*mais 5 excusés et autant d'absents, du fait de la neige tombée en abondance ce jour-là*).

**Les soirées URPS CDLB**

**Acte 1 : Dé-Covidons nos cabinets dentaires en toute sécurité...**  
**Jeudi 28 janvier 2021**  
 20h00 - 21h45 en visio interactive

**Acte 2 : Insufflons du PEPS\* dans nos cabinets dentaires !**  
 \*Prévention Environnement Patients Soignants  
**Mardi 9 février 2021**  
 20h00 - 21h45 en visio interactive

URPS CDLB  
 Union des Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne

Posez vos questions dès votre **inscription à l'une ou aux 2 soirées !**

Inscriptions gratuites, pour tout renseignement : [contact@urpscdlb.fr](mailto:contact@urpscdlb.fr)

**Acte 1 : Dé-Covidons nos cabinets dentaires en toute sécurité...**

Qualité et sécurité des soins en période de covid-19, et après ? ...  
 quelles solutions sur les plans matériel, physique et psychosocial



L'URPS CDLB vous invite à une rencontre avec le **Dr Serge DESCHAUX**,  
 Expert auprès de la HAS et du GT Hygiène Asepsie de l'ADF.

**Jeudi 28 janvier 2021**  
 Visioconférence interactive et gratuite de 20h00 à 21h45  
 Posez vos questions dès votre **inscription !**

**Acte 2 : Insufflons du PEPS\* dans nos cabinets dentaires !**

La démarche écoresponsable « Prévention Environnement Patients Soignants »,  
 une opportunité pour notre cabinet et notre santé.



L'URPS CDLB vous invite à une rencontre avec le **Dr Alice BARAS**,  
 Chirurgien-dentiste spécialisée dans le management de la démarche écoresponsable en santé et la promotion de la santé environnementale.  
 → Avec le témoignage de praticiens qui ont déjà testé la démarche.

**Mardi 9 février 2021**  
 Visioconférence interactive et gratuite de 20h00 à 21h45  
 Posez vos questions dès votre **inscription !**

**Qualité de l'air du cabinet dentaire  
 16 à 20 fois plus pollué**



**Profession de Chirurgien-dentiste.  
 une crise révélatrice**

- Forte capacité de RESILIENCE (adaptation) – Démographie ???
- Profession de contact humain, empathie et/ou agressions ?
- Solidarité professionnelle hors du commun + communication *interpro* entre soignants
- Meilleure image / peur du virus : communication

**Chirurgien-dentiste : une profession très (trop) exigeante  
 (course à la Qualité...)**

# V. Zoom sur des actions phare de l'URPS CDLB et de ses partenaires

## Avec les dentistes des autres régions : IIRSO - Institut Inter-Régions de la Santé Orale



Projet majeur de 10 URPS CD de France, dont 2 TOM (la Martinique et La Réunion). **Dr Dominique LE BRIZAULT en assure le Secrétariat général** et une partie du travail administratif est assuré par notre URPS CDLB à Rennes.

Ces enquêtes annuelles ont **fourni des données fiables et actuelles sur l'état dentaire de la population**, ses **besoins en soins** et **sur la profession dentaire**, à travers 3 volets d'études : Grand public ; Praticiens ; Praticiens « Sentinelles ».

Nous en profitons pour **remercier à nouveau les 100 praticiens « sentinelles » de Bretagne de 2017** sans qui le volet « Sentinelles / Besoins en soins » n'aurait pas existé. Merci pour **votre temps et la qualité des données anonymisées transmises** et d'avoir eu le **courage de poursuivre cette tâche** les années suivantes.

### LES CONDITIONS D'EXERCICE DES CHIRURGIENS-DENTISTES BRETONS EN 2017

L'Institut Inter-Régions de la Santé Orale (IIRSO) a été créé en 2017 à l'initiative de plusieurs URPS Chirurgiens-Dentistes. Dès lors, plusieurs enquêtes ont été menées chaque année. Nous vous résumons ici la première étude conduite auprès de 123 chirurgiens-dentistes bretons en 2017.

Une enquête similaire sera réalisée à la fin de l'année 2020.

**Organisation du temps de travail :**

Soins curatifs 52%  
Soins préventifs 20%  
Autres 15%  
Consultations 13%

**Les évolutions de l'exercice libéral :**

**31 %** des praticiens travaillent seuls.

Les confrères de 36 à 45 ans travaillent plus en cabinet de groupe : **+ 18 %**.

**27 %** des praticiens déclarent un exercice spécifique.

**9 praticiens sur 10** sont satisfaits de la qualité des soins qu'ils dispensent.

**Une volonté générale :**

- de travailler moins ;
- d'avoir plus de temps pour chaque acte ;
- de s'entourer de plus de personnels, collaborateurs ou associés.

En 2017, un chirurgien-dentiste breton voit en moyenne :  
**60 patients par semaine**  
**2277 patients réguliers**  
**221 nouveaux patients par an**  
**183 urgences par an**  
**1800 heures par an**

Document réalisé par l'URPS CDLB - Septembre 2020

### ÉTUDE GRAND PUBLIC EN BRETAGNE RECOURS AUX SOINS DENTAIRES EN 2017

L'Institut Inter-Régions de la Santé Orale (IIRSO) a été créé en 2017 à l'initiative de plusieurs URPS Chirurgiens-Dentistes. Plusieurs enquêtes ont été menées chaque année. Nous vous résumons ici l'enquête téléphonique réalisée auprès de 911 administrés bretons, âgés de 18 à 75 ans en novembre 2017.

Une enquête similaire sera réalisée à la fin de l'année 2020.

**Une relation de confiance entre le chirurgien-dentiste et ses patients**

**88 %** des répondants déclarent avoir recours à un chirurgien-dentiste régulier. Une des principales raisons de changement est la mobilité des jeunes adultes.

**Un moindre recours aux soins pour les personnes en situation de précarité**

**77 %** des personnes en situation de précarité ont consulté un chirurgien-dentiste au cours des 2 dernières années, mais une proportion significativement supérieure au reste de la population n'a pas consulté depuis 2 ans.

**La satisfaction générale à l'égard des soins prodigués est très élevée**

**98 %** des répondants considéraient que la qualité des soins reçus au cours des 12 derniers mois ne posait pas de problème susceptible de changer de chirurgien-dentiste.

**DERNIÈRE CONSULTATION**

**FACILITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES**

**Qualité perçue de l'état de santé orale selon les patients**

### BESOINS EN SOINS DENTAIRES ET ÉTAT DENTAIRE EN BRETAGNE EN 2017

En 2017, 102 praticiens sentinelles bretons ont transmis les données de soins anonymisées de 2682 patients.

#### Motifs de recours aux soins et besoins en soins

- Les rendez-vous de contrôle et de détartrage représentent **65 %** des demandes en première intention de consultation.
- La douleur reste un déterminant factuel représentatif pour une prise de rendez-vous (**16 %**)

Sujets avec au moins un besoin en couronne: **44,8%**  
 Sujets avec besoin supérieur ou égal à 8 couronnes: **1,1%**  
 Sujets avec au moins un besoin en bridge: **12,8%**  
 Sujets avec au moins un besoin en implant: **29,0%**

### BESOINS EN SOINS DENTAIRES ET ÉTAT DENTAIRE EN BRETAGNE EN 2017

#### Motifs de recours aux soins

Âge Patient	N	Composite	Moyenne	Endodontie	Moyenne	Bridge	Moyenne	Implants	Moyenne
18 - 24	156	387	2,5	97	0,6	1	0,0	3	0,0
25 - 34	347	1525	4,4	618	1,8	9	0,0	32	0,0
35 - 44	506	2167	4,3	1483	2,9	60	0,1	36	0,1
45 - 54	569	2244	3,9	2684	4,7	142	0,2	97	0,2
55 - 64	570	2199	3,9	3295	5,8	265	0,5	205	0,4
65 - 74	534	1790	3,4	2674	5,4	279	0,5	273	0,5
Total	2682	10912	3,8	11051	4,1	756	0,3	626	0,2

#### Besoins en soins

Age Patient	N	Couronne Esthétique	Moyenne	Couronne Metal	Moyenne	Amalgame	Moyenne	Composite	Moyenne
18 - 24	156	23	0,1	3	0,0	3	0,0	387	2,5
25 - 34	347	239	0,7	108	0,3	108	0,3	1525	4,4
35 - 44	506	785	1,6	377	0,7	377	0,7	2167	4,3
45 - 54	569	1610	2,8	937	1,6	940	1,7	2244	3,9
55 - 64	570	1964	3,4	1211	2,1	1205	2,1	2199	3,9
65 - 74	534	1978	3,7	993	1,9	999	1,9	1790	3,4
Total	2682	6599	2,5	3629	1,4	3632	1,4	10312	3,8

#### Indice CAO

L'indice CAO comptabilise le nombre de dents adultes Cariées, Absentes et Obturées d'un patient. C'est un moyen d'évaluer l'état dentaire d'une population. Exemple : les patients de 25 à 34 ans de cette étude ont 4,9 dents obturées en moyenne.

Âge Patient	N	Cariés	Absentes	Obturées	Indice CAO
18 - 24	156	2,0	0,6	2,5	5,2
25 - 34	347	1,6	0,8	4,9	7,3
35 - 44	506	1,4	1,2	5,7	8,3
45 - 54	569	1,0	2,9	7,1	11,1
55 - 64	570	1,2	4,9	7,7	13,9
65 - 74	534	1,1	7,6	6,8	15,5
Total	2682	1,3	3,6	6,4	11,2

#### Mauvais état des molaires

La carie dentaire est considérée comme le 4ème fléau mondial derrière les cancers, les maladies cardiovasculaires et le SIDA, par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). C'est l'une des infections les plus répandues chez l'être humain, elle est omniprésente. En Bretagne, c'est un des points de vigilance, notamment chez les jeunes.

Une enquête similaire sera réalisée à la fin de l'année 2020.

Document réalisé par l'URPS CDLB - Octobre 2020

## Avec les autres professions de santé de Bretagne : l'Inter-URPS



L'URPS CDLB échange avec les **9 autres professions de santé bretonnes** au sein du comité de pilotage des 10 URPS de Bretagne : le **Copil inter-URPS**. Il donne un avis politique sur les projets que tout ou partie des unions régionales souhaitent mutualiser dans le cadre des missions confiées.

L'URPS des Chirurgiens-Dentistes se réjouit tout particulièrement d'avoir contribué à **rapprocher et souder les 10 URPS durant cette année de crise sanitaire**. Ainsi, de « jeunes » URPS comme les URPS des Orthoptistes et des Sages-Femmes, et d'autres sans chargés de missions comme les URPS des Biologistes, des Orthophonistes et des Pédiatres-Podologues, ont pu faire porter leur voix avec l'aide et le soutien des salarié.e.s des URPS, permettant à **ces professions, parfois « oubliées » des invitations des partenaires et des annonces des institutions, de se faire entendre**.

Les principaux projets interprofessionnels portent sur le **numérique**, tel que les **messageries sécurisées instantanées** (« Mobil'e TY by Globule...»), les téléconsultations, les plateformes de prises de RDV en ligne (Inzee.Care...), ou bien le repérage précoce des Personnes Âgées Fragiles - PAF ou en Perte d'Autonomie - PAERPA, ou encore la **santé des professionnels** (dépistages, vaccination, prévention, prise en soins, bien-être...).



### Santé des Soignants

Création par les URPS d'une carte mise à jour des centres de vaccination contre la covid-19 en Bretagne.

⇒ **Adhésion des URPS** à l'association **SPS — Soins aux Professionnels de la Santé**, et sa plateforme d'écoute, en soutien aux soignants en difficulté ou en souffrance. Promotion des événements organisés, comme les **JADES - Journées d'Ateliers Dynamiques et d'Échanges en Santé**.

**N° vert 24h/24 et 7j/7 gratuit : 0 805 23 23 36**



⇒ La **Commission inter-URPS « Santé des Soignants »** est composée d'une **dizaine d'élu.e.s des URPS bretonnes** intéressés par cette thématique.

**Dr Jildaz LE COURANT** est membre de la **Commission** à la suite de Dr Philippe SACQUET, et la **chargée de missions, Mme Carline AULNETTE**, en est la **co-animatrice technique**, avec M. Romain GAILLARD de l'URPS Médecins Libéraux de Bretagne.

⇒ La Commission propose ou soutient des **initiatives et actions concrètes**, comme les **examens de prévention en santé (EPS)** ouverts à tous les soignants dans l'un des 4 sites des Centres d'examen de santé (CES) des caisses primaires d'Assurance Maladie (Cpam) : **02 90 03 31 30** (numéro unique).



Grâce à la **convention sur la prévention** signée en 2019 avec l'**Assurance Maladie de Bretagne**, les Ordres et l'ARS, nos URPS peuvent communiquer auprès de tous les praticiens libéraux sur l'existence de ces bilans de santé pris en charge intégralement : **emparez-vous de cette initiative qui vous est proposée** (discretion assurée pour ne pas croiser vos patients).

⇒ Très active, la Commission se réunit souvent afin de compenser les lenteurs d'évolution des projets des autres acteurs. Ainsi, elle est **en cours d'actualisation d'un Livret sur la prévoyance des professionnels libéraux**, initialement créé pour les médecins, en le transformant en une version pluriprofessionnelle. Ambition d'aller encore plus loin, face à l'urgence, malgré la pandémie qui a ralenti de projet, en créant un **Réseau régional de la Santé des soignants**, et notamment des risques psychosociaux (RPS).

⇒ Partenariat en cours de signature avec des **établissements de santé** (cliniques) accueillant de façon adaptée et discrète des **soignants en souffrance**, en **USPS - unités de soins dédiées aux professionnels de santé**.

# V. Zoom sur des actions phare de l'URPS CDLB et de ses partenaires

## Avec les autres professions de santé de Bretagne : l'Inter-URPS

### 1<sup>ère</sup> Rencontre régionale sur la santé des soignants en Bretagne

⇒ Les URPS de Bretagne ont enfin pu organiser leur 1<sup>ère</sup> Rencontre régionale sur la santé des soignants, le vendredi 12 mars 2021 de 14h00 à 17h00 par visioconférence, avec un retard d'un an, du fait de la covid-19.

⇒ Le président de l'URPS CDLB, **Dr Dominique LE BRIZAULT**, a introduit cette 1<sup>ère</sup> Rencontre et la chargée de missions, Mme Carline AULNETTE, en a fait l'animation.

Il y a eu jusqu'à **39 connectés**, dont le **Pr Sylvie JEANNE**, Doyen de l'UFR Odontologie de Rennes, la présidente du CDOCD 35, etc.

⇒ Parmi les 11 intervenants de Bretagne et d'autres régions :

- ✓ **Pr Éric GALAM**, responsable du **DIU - Diplôme inter-universitaire « Soigner les soignants »**,
- ✓ **Mme Claudine QUÉRIC**, Directrice de la Cpm d'Ille-et-Vilaine,
- ✓ **M. Gaspard LALLICH**, Directeur adjoint de la Cpm du Morbihan,...



### 1<sup>ère</sup> Rencontre régionale sur la santé des soignants en Bretagne

Vendredi 12 mars 2021 par visioconférence

#### PROGRAMME

13h45 - ouverture de la visioconférence pour votre test audio + vidéo + qualité de connexion  
14h00 - ajout, sur le tchat, de vos Prénom, NOM, poste, organisme, +/- mail, +/- tél, et renommage de votre badge virtuel

#### Ouverture

14h10 - Dr Dominique LE BRIZAULT, Président de l'URPS des Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne

#### 1 - Le burn out des soignants en exercice et en études

14h15 - Pr Éric GALAM, Médecin généraliste, Professeur à l'Université de Paris, responsable du DIU « Soigner les soignants », membre de l'Observatoire national pour la qualité de vie au travail des professionnels de santé

Test de propagation du burn out de Mme Marie PEZÉ

#### 2 - Regard extérieur sur la complémentarité des dispositifs d'aide en Rhône-Alpes

14h45 - M. Gérard GANDON, Interne en psychiatrie à Grenoble, diplômé du DIU « Soigner les soignants » en 2020

#### 3 - La souffrance psychique des étudiants en santé

15h20 - M. Alain LE BOUËTTÉ, Psychologue au BAPU de Rennes

#### 4 - L'examen de prévention en santé (EPS) destiné aux professionnels de santé

16h00 - Mme Claudine QUÉRIC, Directrice de la Cpm d'Ille-et-Vilaine et de la Coordination régionale GDR Bretagne de l'Assurance Maladie

Dr François GUILLOU, Médecin responsable du Centre d'examen de santé (CES) de Rennes de l'Ass.Maladie

#### 5 - L'expérimentation de psychothérapie sur prescription médicale dans le Morbihan

16h20 - M. Gaspard LALLICH, Directeur adjoint de la Cpm du Morbihan

#### 6 - Les USPS, unités de soins dédiées aux professionnels de santé

16h40 - Mme Christine BEBIN, Directrice de la Clinique Kerfriden à Châteaulin (groupe Clinéa)

Dr Pierre-François ROUSSEAU, Médecin psychiatre au sein de la Clinique Kerfriden

#### Clôture

16h50 - Intervention du Dr Jean-François DELAHAYE, Président de l'Ordre des Médecins de Bretagne

17h00 - Conclusion et perspectives de Mme Noémie FAURE, Présidente de l'URPS des Orthophonistes de Bretagne

Quel réseau régional pour aider tout.e.s les soignant.e.s breton.ne.s en souffrance aujourd'hui et demain ?



## Avec les autres professions de santé de Bretagne : l'association GECO Lib'



L'association de **groupes libéraux d'exercice coordonné en santé** « GECO Lib' Bretagne », créée en 2014, développe les **projets votés par le Copil inter-URPS** sur la thématique de l'exercice « coordonné », dans lequel différentes professions de santé communiquent étroitement dans le but de **mieux prendre en charge leurs patients**.

Bilan de l'ARS Bretagne des exercices coordonnés en Bretagne en 2020 :

- ✓ **5 ESP** - équipes de soins primaires,
- ✓ **123 MSP** - maisons de santé pluriprofessionnelles et **30 CDSM/CDSP** - centres de santé médicaux / polyvalents,
- ✓ **3 CPTS** - communautés professionnelles territoriales de santé.

Les **équipes de professionnels de santé accompagnées par GECO Lib'** peuvent être en cours de création d'une **ESP**, d'une **MSP** ou d'une **CPTS**.

Les « **Facilitateurs** » de **projets accompagnés** travaillent en **binômes** composés d'un.e élu.e d'une des URPS (donc des professionnels de santé libéraux en exercice) et d'un.e chargé.e de missions d'une autre URPS ou de GECO Lib'. **Ce binôme est un choix de fonctionnement délibéré** afin que les équipes bénéficient des conseils de libéraux en exercice et de salariés pour le côté technique et l'animation de groupes.

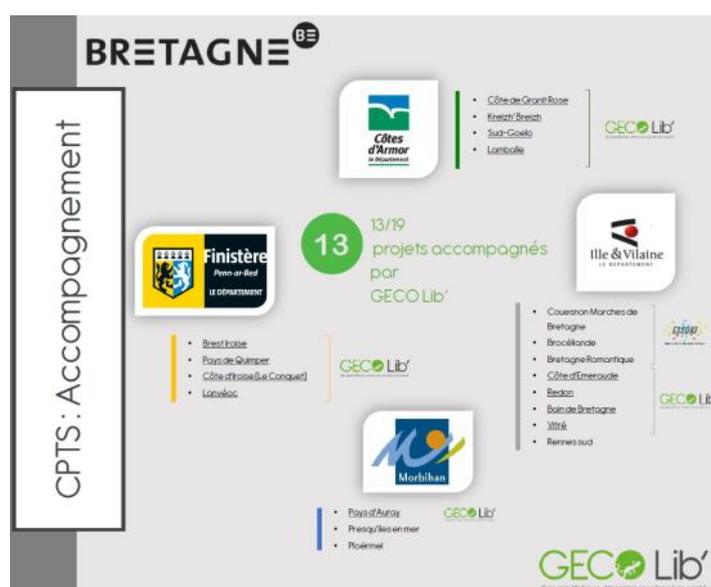
### CPTS : Communautés professionnelles territoriales de santé

L'**inter-URPS de Bretagne a défini une politique d'accompagnement ambitieuse** et collabore avec l'Assurance Maladie et l'ARS sur ce sujet. Ainsi, une partie des facilitateurs GECO Lib' a suivi une **formation supplémentaire pour pouvoir aider les CPTS** en création. C'est très facilitant pour le démarrage de ces projets d'ampleur.

Ce choix politique a un coût financier non négligeable. C'est pourquoi, **tous les administrateurs de l'URPS CDLB invitent les praticiens à s'impliquer (dans la mesure de leur possibilité) dans la CPTS de « leur » territoire d'exercice**, qu'elle soit en création ou validée, **afin de ne pas subir**, dans le futur, des décisions impactant leur art dentaire et leurs patients, parce qu'ils n'auront pas osé participer, même « de loin ».

En 2020, **19 projets** sont répertoriés en Bretagne (contre 10 projets en 2019), dont **13 sont accompagnés par GECO Lib'** :

- ⇒ 3 CPTS validées, sous « ACI » :
  - CPTS des Marches de Bretagne (35)
  - CPTS du Pays d'Auray (56)
  - CPTS de la Côte d'Émeraude (35)
- ⇒ 6 CPTS en cours de rédaction de leur projet de santé :
  - CPTS du Pays de Quimper (29)
  - CPTS de Bretagne Romantique (35)
  - CPTS Presqu'Îles-en-Mer (56)
  - CPTS Kreiz Breizh (22)
  - CPTS du Pays de Redon (35)
  - CPTS de la Côte de Granit Rose (22)
- ⇒ 2 CPTS ayant déposé leur lettre d'intention :
  - CPTS Brest Iroise Santé (29)
  - CPTS Sud Goëlo (22)
- ⇒ 8 projets en cours de réflexion.



Le **Club CPTS by GECO Lib'**, créé par l'association régionale, promeut une **solide entraide entre les CPTS existantes**, les conseille, leur met à disposition des partenaires (juristes...).

# Avec les autres professions de santé de Bretagne : l'association GECO Lib'

## GECOVAX, VAG, VAC : Vaccination antigrippale, vaccination anti-covid-19

GECOVax



« GECOVAX » est un projet des URPS bretonnes porté par GECO Lib', avec l'Assurance Maladie (et Sanofi et GPM comme partenaires financiers). Il vise à **encourager la vaccination, initialement antigrippale (VAG)**, des patients et de soignants. Et ce, même si **la Bretagne présente la couverture vaccinale grippe la plus forte de France**, depuis 3 ans.

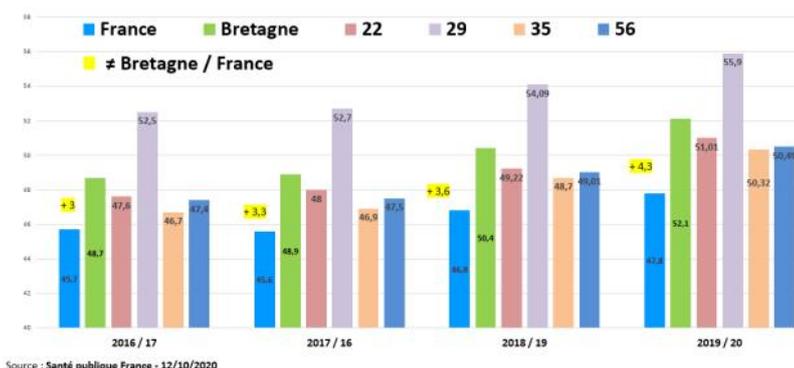
Comment ?

En impulsant et en **valorisant**

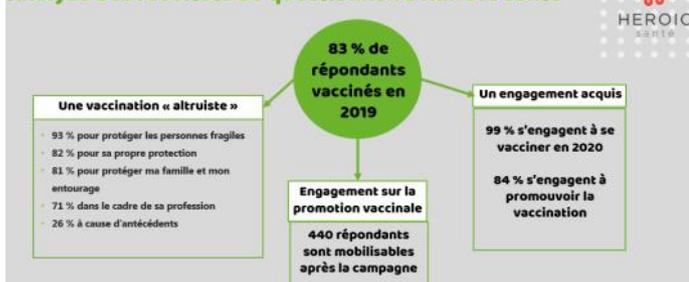
**l'action pluriprofessionnelle des soignants libéraux** à travers leurs initiatives de terrain **cherchant à augmenter la couverture vaccinale** grippe de leurs patients, de leurs équipes soignantes et d'eux-mêmes.

⇒ En septembre 2020, **1275 soignants bretons ont répondu au questionnaire innovant** créé avec la société HEROIC santé, dont **209 CD (16,4 %)** sur 12 400 soignants bretons (taux de réponse : 10,3 %) : **83 % se sont vaccinés contre la grippe en 2019**.

Couverture vaccinale grippe (total) depuis 2016 : la Bretagne, 1<sup>ère</sup> région depuis 3 ans  
Tous les départements bretons dans le sillage du Finistère, loin devant !



### Analyse des résultats du questionnaire HEROIC santé



⇒ En octobre 2020, envoi de kits dans toute la région pour **4847 professionnels de santé**, contre 964 en 2019 (soit + 403 %).

**83 CD bretons ont demandé des kits pour leur cabinet**, contre 24 en 2019 : affiches, dépliants, badges « *je me vaccine, je vous protège* », fiches pratiques...

⇒ S'agissant de la **vaccination anti-covid-19**, GECOVAX cherche également à connaître le rapport des soignants à cette nouvelle maladie.

Notre URPS, dès début janvier 2021, a promu largement la vaccination contre la covid-19 des chirurgiens-dentistes et de leurs équipes.

Notre **sondage flash URPS CDLB du 5 janvier 2021** nous donne des pistes de réponse : sur **230 CD répondants, 96 % souhaitent se faire vacciner contre la covid-19**, et de préférence, rapidement.

**Résultats du Sondage flash sur la volonté de vaccination contre la covid-19 des IDE et des chirurgiens-dentistes libéraux du territoire du CHBA (Centre hospitalier Bretagne Atlantique), dans le reste du Morbihan et dans le reste de la Bretagne Janvier 2021**

1<sup>ères</sup> semaines de janvier 2021  
Par l'URPS CDLB, associée à l'URPS IDEL Bretagne

**SONDAGE LANCÉ MARDI 5 JANVIER 2021 VERS 14H40, AFIN DE FOURNIR DES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES AU CHBA LE JOUR-MÊME VERS 21H30.**

- Diffusion du sondage (Google Forms) via Facebook, Site internet, Mailings aux CD et IDE, par les URPS IDEL Bretagne et URPS CDLB
- 345 répondants** (338 répondants uniques - 3 doubles IDE et 4 doubles CD) (2,3 % d'erreur)
  - Dont 180 réponses le premier jour (jusqu'à 23H05)
  - Dont 155 réponses du 6 au 10 janvier 2021 (suite de la semaine)
  - Dernière réponse reçue le 16 janvier 2021
- 230 sont CD (66,7 %)**
- 109 sont IDE (31,6 %)**
- 6 à autre prof lib de santé à l'URPS**

**INTÉRÊT POUR LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19**

- 306 ont répondu « Oui » (88,7 %)**
  - Dont **42 souhaitent idéalement se faire vacciner dès les 7 et 8 janvier 2021 au CHBA**
- 14 ont répondu « Non » (4,1 %)**
- 25 ont répondu « Si il reste de la place » (7,2 %)**
- Total Réponses « Oui » + « Si il reste de la place » : N=331 (75,9 %)**

Directeur de publication : Dr Dominique LE BRIZAULT

Rédaction : Dr Dominique LE BRIZAULT, Dr Pierre AUFFRET, Mme Carline AULNETTE, Mme Fabienne HALLEGOT, Mme Anne-Laure TOUBON

Mise en page : Mme Carline AULNETTE, Mme Anne-Laure TOUBON

Relecture : Dr Dominique LE BRIZAULT, Dr Pierre AUFFRET et l'ensemble des élu.e.s et des salariées de l'URPS CDLB

Mars 2021

